

AVENANT N°1
AU MARCHÉ « FOURNITURES DE PRODUITS D'ENTRETIEN D'HYGIENE ET DE
PETITS MATERIELS D'ENTRETIEN » N° F1804 - lot 6 produits pour la voirie

Entre :

LA COMMUNE D'ANNONAY (coordonnateur du groupement de commandes)

Rue de l'Hôtel de Ville

BP 133

07104 ANNONAY

représentée par sa Maire, Mme Antoinette SCHERER, agissant en exécution d'une délibération du 10 juillet 2017,

d'une part, et

HAUTE PERFORMANCE CHIMIE SAS

ZAC des Espalits

42610 SAINT ROMAIN LE PUY

représentée par, Mme Christine TARDY, Gérante

d'autre part,

Préambule

Le 01 février 2019, la Ville d'Annonay, en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes lancé avec son Centre Communal d'Action Sociale, Annonay Rhône Agglo et son Centre Intercommunal d'Action Sociale, a conclu avec la société HAUTE PERFORMANCE CHIMIE SAS un lot en vue de la fourniture de produits pour la voirie dans le cadre du marché de fournitures de produits d'entretien, d'hygiène et de petits matériels d'entretien.

Le présent avenant a pour objet la suppression d'un produit proposé par un produit équivalent par la société HAUTE PERFORMANCE CHIMIE davantage adapté aux besoins des agents des Ateliers Municipaux de la Ville d'Annonay.

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet la suppression d'un produit proposé par la société HAUTE PERFORMANCE CHIMIE prévu dans le cadre du présent marché. En effet, ce dernier s'avérait inefficace et ne correspondait pas aux attentes des services municipaux.

Ainsi, conformément aux exigences du CCTP, la société HAUTE PERFORMANCE CHIMIE a proposé un produit similaire en remplacement de ce dernier, validé lors d'une phase test par les services concernés :

Désignation Article supprimé	Prix unitaire
HPC11450 -PATE LAVANTE	9,45 euros le bidon de 5 litres

Désignation nouveau produit	Prix unitaire
HPCP11450 - SAVON CREME MICROBILLES	17,10 euros le seau de 4kgs

Article 2 : Nouveau montant du marché

Le montant maximum des bons de commandes sur la durée du marché reste inchangé.

Article 3 : Clauses et conditions du marché initial maintenues

Toutes les autres clauses et conditions du marché initial restent maintenues et font partie intégrante du présent avenant au marché.

Fait en un exemplaire original

Article 4 : Signatures des contractants

A Saint Romain le Puy
Le 8 Janvier 2020

Pour le titulaire,
Christine TARDY,

act
HAUTE PERFORMANCE CHIMIE
ZAC des Epalits
42610 SAINT ROMAIN LE PUY
Capital de 100 000 €
Tél. 04 77 76 99 31 - Fax 04 77 76 98 83
hpchimie@hpchimie.com

A
Le

Pour le Maître d'ouvrage,
Antoinette SCHERER, Maire d'Annonay



Article 5 : Notification de l'avenant

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A le¹

Signature

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception) :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification de l'avenant)

¹ Date et signature originales